

MEDECIN spécialiste en MEDECINE INTERNE - Hôpital de Mons site Kennedy

LA SOCIÉTÉ

Plus grand groupe hospitalier de Wallonie, **HELORA**, par la diversité des métiers qu'il réunit, comprend près de 7.000 collaborateurs.

Multi-sites, **HELORA** couvre 4 bassins de soins situés dans le Hainaut et Brabant Wallon.

L'approche universitaire, les projets d'infrastructures, les investissements médicaux ambitieux et le professionnalisme de ses collaborateurs permettent à **HELORA** d'offrir aux patients des soins en constante évolution, sécuritaires et de la plus haute qualité.

Vous souhaitez proposer vos talents et vos compétences auprès d'un hôpital en plein essor, venez vivre la **#HELORA** Expérience sur l'un de nos 7 sites.

FONCTION

- Rejoindre l'équipe dynamique du service de médecine interne – maladies infectieuses composée de 4 médecins temps plein avec maîtrises de stage en médecine interne, en infectiologie clinique et en médecine générale.
- S'engager dans un processus de formation continue et dans la transmission des connaissances médicales
- Participer à la formation et à la supervision des médecins candidats spécialistes en médecine interne et des étudiants masters en médecine.
- Participer à assurer la continuité des soins des lits d'hospitalisation du service comportant en étroite collaboration avec l'équipe de rhumatologie qui compte 3 médecins.
- Développer une consultation de Médecine Interne Générale
- Faire bénéficier les médecins hospitaliers des autres services d'avis internistiques
- Participer à la recherche clinique en collaboration avec notre unité de recherche clinique
- Possibilité de développements spécifiques avec les autres disciplines au sein du Bassin Ouest du CHU Helora (oncologie, neurologie, etc.)

PROFIL

VOS COMPÉTENCES

- Sens de la communication et du dialogue, écoute et empathie.
- Capacités d'organisation et d'adaptation.
- Rigueur et précision et bonne gestion du stress.
- Disponibilité, sens de l'adaptation, tolérance, ouverture d'esprit et flexibilité.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Posséder le VISA d'autorisation à pratiquer l'Art de guérir en Belgique délivré par le SPF Santé Publique
- Être titulaire de l'agrément belge de médecin spécialiste en médecine interne
- Être inscrit(e) à l'Ordre des médecins en Belgique
- Être titulaire d'un numéro INAMI se terminant par - 580
- Être médecin accrédité par l'INAMI ou s'engager à le devenir
- Parler couramment le français

OFFRE

Une convention temps plein 8 à 10/10èmes à durée indéterminée sous statut d'indépendant.

Des conditions attrayantes

RENSEIGNEMENTS et CANDIDATURE

Dr Camélia ROSSI, médecin chef du service de médecine interne - maladies infectieuses : camelia.rossi@helora.be

